



TRAVAUX REALISES QUI NE FIGURENT PAS SUR LE DEVIS

Par **kitty85**, le **13/09/2012** à **16:43**

En gros une entreprise de TP est venu mesurer notre allée afin de la bitumer et nous a envoyé un devis en fonction. Après signature et bon pour accord du devis ils ont effectués les travaux. La facture reçu est de 1600 euros plus élevée que celui-ci. Ils disent que nous avons demandés des travaux supplémentaires en cours de chantier alors que c'est faux.

Nous leur avons bien montré notre allée qui va du garage à la route lorsqu'ils sont venus pour mesurer et c'est tout et ils ont fait leur devis en fonction.

Comme j'ai contesté la première facture ils m'en ont renvoyé 2 une avec le montant du devis plus une grille pour laquelle on était d'accord et une autre avec des travaux supplémentaires pour lesquelles nous n'avons rien signé ni quoi que ce soit.

J'ai donc réglé par chèque la première comme convenu sur le devis.

Mais nous ne savons pas quoi faire de ces "travaux supplémentaires" qui pour n'en sont pas car ils ont bien bitumé la surface que nous avons demandé. Alors soit la personne qui a mesuré c'est trompé dans ses mesures pour faire le devis ou soit il y'a une arnaque quelque part.

Je précise que l'entreprise que nous avons vue a sous-traité une autre et c'est elle qui envoie les factures. Que doit on faire ? Nous on essaye de discuter avec celle que nous avons embauché mais elle ne veut rien savoir et dit que nous étions d'accord pour des travaux supplémentaires.

Je pensais que le devis signé était un contrat et qu'on s'en tenait à celui-ci. Si il avait été question vraiment de travaux supplémentaires il aurait fallu signer un autre devis et là pas de souci.

De toute façon je ne vois pourquoi on aurait fait faire un devis pour ne bitumer que une grosse moitié de l'allée c'est ridicule on fait tout ou rien.